

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/02/2012

Réception par le Prefet : 22/02/2012

Publication : 24/02/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-2-6-5

Séance du vendredi 17 février 2012

### C252

## INSERTION PAYSAGERE DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-5-6-9 du 8 décembre 2011, relative au Budget Primitif 2012 – Cadre de Vie,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne du 21 octobre 2011,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ accorde des subventions d'un montant total de 77.911 € pour l'insertion paysagère des lignes électriques et téléphoniques aux cinq communes dont la liste figure en annexe,
- ❖ précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le Programme C252 au chapitre 204 – nature 204142 - fonction 71.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 17 FÉVRIER 2012

**Insertion des réseaux électriques et téléphoniques  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
IRE03832	<b>HIRTZBACH</b> Insertion de lignes électriques et téléphoniques rue du Réservoir	27 007,00	20%	5 401,00
IRE03827	<b>HOMBOURG</b> Insertion de lignes électriques et téléphoniques rue Principale	71 232,00	20%	14 246,00
IRE03817	<b>LIEBSDORF</b> Insertion de lignes électriques et téléphoniques rue du Gal Giraud et rue du 19 Novembre	36 230,00	20%	7 246,00
IRE03821	<b>NIFFER</b> Insertion de lignes électriques et téléphoniques rue Principale	156 052,00	20%	31 210,00
IRE03823	<b>SUNDHOFFEN</b> Insertion de lignes électriques et téléphoniques rues de la mairie, carpes, ancienne école et pont	99 041,00	20%	19 808,00
			Total	77 911,00